

## Conseil communal de Bullet

### Séance du 24 juin 2013

M. Jean-Luc Passello ouvre la séance à 20h00 et implore la bénédiction divine sur l'Assemblée.

#### Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2012
3. Communications du bureau du Conseil
4. Communications municipales
5. Préavis n° 17-2012/ Modification des statuts de l'association « Fédération Forestière de l'Arnon » - Commission des « Pâturages et Forêts »
6. Préavis n° 18-2012/ Projet d'Equipement « EU & EC » aux Rasses – Commission « Euration »
7. Examen des comptes et de la gestion 2012 – Commission de « Gestion »
8. Nomination du bureau 2013-2014
9. Nominations de la Commission de Gestion
10. Propositions individuelles

#### 1. Appel

Excusés:

Aubort Patrick

Gamma Aline

Gilliéron Arlette

Hänni Fabian

Müller Norbert

Prévitali Lucien

Tripet Bernard

## **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2012**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## **3. Communications du bureau du Conseil**

La Municipalité de Bulet reçoit un courrier de la société d'Alpage des Avattes, représentée par M. Jan Gold par lequel, ils aimeraient avoir des informations sur la suite des travaux envisagés pour l'assainissement du bâtiment demandé par la commission du service cantonal de l'agriculture et le vétérinaire délégué dans leur protocole de constat du contrôle d'estivage du 10.08.2013.

## **4. Communication municipales**

Jean-Franco Paillard:

Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, bienvenue à cette première et attendue séance du Conseil communal. Je crois que c'est la 2<sup>ème</sup> fois en vingt ans qu'aucune séance n'ait eu lieu avant celle prévue pour les comptes. Les explications sont simples, le budget de fonctionnement englobe une partie des investissements et le projet du dépôt a monopolisé nos ardeurs.

Dans le cadre du tour d'horizon, vous avez pu voir ou lire dans la presse que le changement de tenancier au Restaurant des Planets avait bel et bien eu lieu. Madame Fabienne Estoppey a pris l'exploitation le 1<sup>er</sup> juin 2013. Après avoir retenu deux offres sur trois, c'est finalement cette candidature qui a été retenue. Forte d'une solide expérience, nous sommes certains que Madame Estoppey saura mettre en avant les atouts de ce bel établissement qui doit jouer un rôle important dans ce contexte des Rasses. Nous comptons sur vous pour soutenir ce lancement.

Les nouvelles quant au parc éolien de la Grandsonnaz vont toujours dans le sens de la faisabilité. Des études complémentaires sont toujours en cours et la procédure mise en place devrait permettre de finaliser l'étude d'impact durant cette année encore, afin de finaliser le PPA. Après les résultats de la votation à Oulens et à Daillens, nous espérons que les dossiers qui sont portés par les municipalités prennent un peu plus de poids.

Vous avez remarqué qu'en relation avec la fin des travaux du Dépôt communal, la mini-déchetterie sise provisoirement à la Grande Salle, s'installe gentiment à la Route du Château 28. Cette démarche a déjà fait couler de l'encre. La Municipalité, en réponse à une lettre émanant des habitants du Lago reçue aujourd'hui et, qui demande le maintien d'un point de dépôt fixe, expose ci-après, son refus en expliquant ce qui suit : Il n'est pas possible de laisser juste un ou deux containers en bordure de la Grande Salle pour les ordures ménagères, ceux-ci seraient vite remplis. Par contre, pour l'instant, un container pour les déchets compostables est maintenu.

La centralisation permet une meilleure gestion des coûts et de la surveillance, ceci notamment en raison de la proximité de nos employés. Au village de Bullet, un seul centre est prévu, à la Route du Château 28. Par contre, l'entreposage des sacs à ordures pourra encore avoir lieu, le mardi matin avant 09h00, heure du ramassage, sur quatre points, soit à la Grande Salle, au Centre vers l'ancienne fumière de David Bernardi, sur la place Bonnet (ancien Café Gaillard) et à la route du Stand. Les dispositions concernant les Rasses et les Cluds ne changent pas.

En plus pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport privé, la Municipalité rappelle qu'il est toujours possible de faire appel à nos services.

Remarques de la Municipalité suite au rapport de la commission de Gestion :

La Municipalité relève l'excellent travail effectué par la commission qui a pris le temps de rencontrer les personnes responsables et d'analyser les données des comptes et du rapport.

- La Municipalité apporte les réponses suivantes aux questions soulevées :

Le vol de la grue et de l'outillage a eu lieu le 30 avril 2012 alors que le conseil communal siégeait. La grue qui datait de 1991 n'était pas assurée contre le vol, contrairement aux tronçonneuses et à l'outillage qui ont été indemnisés par l'assurance, à hauteur de CHF 10'000.-.

L'annonce de ce cambriolage a été faite au Conseil lors de la séance du 25 juin 2012.

La municipalité est sensible à la remarque de la commission quant à l'endettement et à la rigueur que doit faire preuve l'exécutif. C'est une des raisons qui ne motive pas l'exécutif pour des travaux importants sur le chalet des Avattes, travaux chiffrés à Chf 120'000.—il y a un certain temps déjà et sans luxe aucun.

Rappelons encore que la valeur locative de ce chalet d'alpage se situe aux environs de CHF 3500.— par année. La question est maintenant de savoir s'il faut démolir le bâtiment et fournir l'eau d'une autre façon, de rénover le bâtiment en affectant une partie de celui-ci à des locations plus rentables ou alors de le vendre à la société d'Alpage etc. Une étude doit être entreprise. Il n'y a rien de flou dans cette affaire.

En ce qui concerne l'église du village, la municipalité envisage une étude qui devra aussi s'étendre à la pose de cellules photovoltaïques.

En fin de séance nous nous rendrons au dépôt pour une petite visite qui ne remplacera pas une journée porte ouvertes qui aura lieu après les vacances.

Fin de citation

Stéphane Guex:

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

De petites nouvelles de la fibre optique, vu le nombre impressionnant de retours positifs que

nous avons eu lors des signatures des contrats pour l'introduction de la fibre, la Municipalité est conforté dans son choix d'équiper le territoire de la commune. Les travaux vont commencer sous peu à la suite de la validation des différents tracés et des retours des plans. Je tiens surtout à remercier tous les acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour notamment à l'équipe communale qui ont fourni un travail colossal.

Fin de citation

Michel Borno:

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Concernant l'aménagement du territoire : Après le chemin des Combettes ainsi que le chemin du Lago, le quartier du Quartelet va subir un remaniement des servitudes à usage public qui sont inscrites au Registre Foncier et qui ne sont plus utilisées mais qui ne sont pas pour autant radiées. Ce dossier a déjà fait surface plus d'une fois et des démarches ont été engagées mais jamais abouti. Le procédé est compliqué et il implique de la patience et un certain coût. Deux raisons qui furent un obstacle à son aboutissement. Le problème en 2 mots : une servitude à usage public traverse l'ensemble des parcelles privées des familles Champod, Romanens et Meystre pour les plus importantes. Ce tracé non utilisé depuis une période indéterminée traverse les jardins, place de parcs etc. Ce tracé donne aussi accès à de nombreuses petites parcelles de jardin qui doivent toute avoir un accès légal (servitudes foncières). L'ensemble des propriétaires sera prochainement convoqué à une séance d'information pour régler les détails de procédure. La commune s'engage à prendre en charge une part importante des coûts. Le dossier ne retournera pas sous la pile et cette situation sera clarifiée dans les meilleurs délais.

Ecole et transport scolaire : Avec la mise en place de la LEO (Loi sur l'Ecole Obligatoire) le maintien de nos écoles du village est en grand danger. Mme Lyon, conseillère d'Etat veut démontrer que la construction de nouveaux collèges centralisés coûtera moins cher que les frais de transport. Ces deux postes transport et construction sont à la charge des communes donc les projections de Mme Lyon sont des plus rassurantes...

Ce coût des transports n'a à ce jour pas abouti avec notre commune voisine, le terme solidarité est variable selon nos collaborations. Pour Sainte-Croix, il prend toute sa valeur lorsqu'il s'agit de faire front pour l'hôpital et son agrandissement et disparaît lorsque l'on met sur la table la répartition du coût des transports... à suivre. Mais que les écoliers ne se réjouissent pas trop vite, une solution sera trouvée et pour la rentrée 2013-2014, les transports assurés.

Merci de votre attention.

Fin de citation.

Lucien Lambercier:

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Communication du Garde-forestier, René Guex, au sujet des forêts : Au vu de la météo et de la

disponibilité du personnel communal, il n'y pas eu d'exploitation ce printemps, seul quelques chablis ont été façonné en bordure de chemins à des fins cosmétiques. Des soins culturaux ont été effectués à la Bossenaz et les dernières plantations dégagées. Les scieries sont actuellement à la recherche de bois et les prix vont être sensiblement augmentés début juillet afin de motiver les propriétaires à exploiter.

Concernant le pâturage du Chasseron, cela fait depuis 1986 que nous n'avons pas monté le bétail aussi tard. Nous les avons montés le 12 juin 2013. Un client nous avait annoncé 28 pièces de bétails et il est venu qu'avec 18 génisses. C'était évidemment trop tard pour chercher d'autres génisses.

Le traitement des vérâtres est lié aux problèmes de météo et de disponibilité du personnel. Il faut que nous ayons une température de 12°, que ce ne soit pas mouillé, pas de passage de bétail deux semaines après ce traitement. Cette année, nous ne ferons pas traitement.

Je vous remercie.

Fin de citation.

#### **5. Préavis n° 17-2012/ Modification des statuts de l'association « Fédération Forestière de l'Arnon » - Commission des « pâturages et forêts »**

Olivier Chablaix :

Qui représente le comité directeur à cette Association ?

Lucien Lambercier :

Je représente la commune de Bulet à cette association. Il y a aussi le Syndic de la commune de Baulmes, un municipal de la commune de Champvent. La secrétaire est la boursière de la commune de Baulmes.

Le préavis n° 17-2012 concernant la modification des statuts de l'association « Fédération Forestière de l'Arnon » est accepté à l'unanimité.

#### **6. Préavis n° 18-2012/ Projet d'Equipement « EU & EC » aux Rasses – Commission « Eputation »**

Olivier Chablaix :

En même temps que ce projet d'équipement, est-ce que vous avez prévu d'installer la fibre optique ?

Stéphane Gueux :

Nous y avons pensé et nous allons utiliser la même fouille.

Daniel Oguey :

Est-ce qu'il y a un fond de réserve pour l'épuration?

Stéphane Gueux :

Nous avons un amortissement au niveau du réseau qui va être terminé en 2014 et nous allons continuer en réserve ou investissement pour CHF 49'000.-.

Daniel Oguey :

Il y aura une vente d'une partie d'une parcelle communale. Que ferons-nous avec le produit de cette vente ? Le produit de cette vente ne pourrait-il pas être utilisé pour les frais de ces travaux ?

Stéphane Gueux :

Cette vente fera partie du ménage communal mais nous ne mélangeons pas ces dicastères entre la vente de terrain et l'épuration.

Evelyne Chablaix :

Est-ce que ce sont les propriétaires ou la commune qui vont payer ?

Stéphane Gueux :

Les propriétaires concernés vont devoir se relier dans les chambres (point d'accès) à leur frais. 3 propriétaires sont assujettis à la fosse septique donc pas de paiement, c'est dans le règlement de la commune de Bullet.

Le préavis n° 17-2013/ Projet d'Equipement « EU & EC » aux Rasses est accepté à l'unanimité.

## **7. Examen des comptes et de la gestion 2012 – Commission de « gestion »**

Jean-Luc Passello passe en revue les titres de chaque compte.

Jean-Franco Paillard :

Dans le compte 111.4360 remboursement de tiers concerne les assurances.

Serge Gander :

Dans le compte 160.3142 entretien des chemins pédestres, pourquoi les CHF 4'000.- au budget n'ont pas été utilisés ?

Jean-Franco Paillard :

C'est un projet qui devait aller de Sainte-Croix à Mauborget.

Daniel Prévitali :

Dans le compte 323.3189 travaux exécutés par des tiers, comment se fait-il qu'au budget 2012, nous avons des charges pour CHF 57'000.- et qu'au compte 2012, nous avons dépensé des charges pour CHF 130'566.10.

Jean-Franco Paillard :

Nous ne pouvons pas savoir à l'avance ce que nous allons attribuer. Nous avons trop eu de

charges pour 2012. Nous pouvons voir que nous avons plus dans la vente de bois.

Olivier Chablaix :

Pourquoi le compte 340.3191 Impôts et taxes n'existait pas auparavant ?

Jean-Franco Paillard :

Ce sont les taxes de l'ECA.

Serge Gander :

Qu'est-ce que le compte 430.4356 recettes diverses ?

Jean-Franco Paillard :

Ce sont les subventions pâquier normaux CHF 330.- x 78.4 PN (Pâquiers normaux). Avant nous ne séparions pas les comptes.

Jean-Franco Paillard :

Pour le bâtiment des Planets, je tiens à vous informer que le bouclage final avec l'ancien tenancier se fera au 30.06.2013.

Jean-Franco Paillard :

Dans le compte 720.3510, il y a une provision pour 2013 à hauteur CHF 445'000.-, impôt à la succession, pour la facture sociale.

Muriel Guex :

Dans le compte 810 service des eaux, il manque un point ?

Stéphane Guex :

Il manque le compte 810.4342 vente d'eau qui n'a pas été photocopié. Il y a eu un problème d'impression.

Alexandre Genoud :

Comment pouvez-vous expliquer que le coût de la déchetterie de la Combe-de-Ville qui augmente de plus en plus ? Nous arrivons à CHF 46'000.- alors qu'à la base, nous étions à CHF 37'000.-.

Jean-Franco Paillard :

Il y a la masse salariale, les charges fixes, évolution tonnage qui se trouve sur la déchetterie, facture et compte. Nous n'avons pas la maîtrise de ces comptes et ne pouvons pas contester ce montant.

Serge Gander :

Le résultat en 2012 est de CHF 233'579.66 de bénéfice.-. Pour la suite, comment ça va se passer avec la péréquation ?

Pierre Busset, comptable :

Je tiens à vous informer que l'exercice est exceptionnel et que le résultat politique est en réalité

de CHF 732'000.- de cash-flow. Nous avons 2 provisions pour un montant de CHF 455'000.- : Impôt sur les successions et revenu conjoncturelle (30%). Nous avons une amélioration sur le revenu.

Serge Gander :

Comment se fait-il qu'il y a une nette augmentation de l'endettement par habitant ?

Pierre Busset :

Vous trouvez dans le bilan dans les pages bleues une augmentation des emprunts que nous prenons créanciers et passifs transitoires.

Le rapport de la commission de gestion et des comptes 2012 est accepté à l'unanimité.

#### **8. Nomination du Bureau 2013-2014**

Jean-Luc Passello est élu en qualité de Président.

Geneviève Rolaz est élue en qualité de Vice-Présidente.

Murielle Guex est élue en qualité de 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

Fanny Tinguely est élue en qualité de secrétaire.

Sarah Cusin et Rodolphe Beck sont élus en qualité de scrutateurs.

Evelyne Chablaix et Daniel Oguey sont élus en qualité de scrutateurs suppléants.

#### **9. Nomination de la commission de gestion**

Mme Evelyne Chablaix et M. Daniel Oguey sortent de la commission. La commission de gestion se compose de :

Prévitali Lucien

Thévenaz Louis

Chablaix Christine

Martin Serge

Margot Laurent

M. Michel Consorti et Mme Geneviève Rolaz deviennent suppléants.

#### **10. Propositions individuelles**

Fanny Tinguely lit la lettre que l'Association l'Etrier a écrit à la Municipalité par laquelle, elle informe que leur parcours équestre hiver a eu un franc succès et demande l'autorisation pour la pose de 2 portails au chemin du Bas-de-la Joux avec le soutien de quelques sociétés.

Jean-Franco Paillard :

Le projet est ambitieux et très intéressant. En effet, plusieurs communes sont favorables à ce

projet. La Municipalité a donné son accord pour la pose de ces 2 portails au chemin du Bas-de-la Joux mais nous sommes en attente de l'autorisation du service des forêts. Nous nous rendons bien compte que c'est une des premières étapes mais qu'il y a encore beaucoup de travail pour ce chemin équestre.

Serge Gander :

Est-ce que les parcours équestres et pédestres seront séparés ?

Alexandre Genoud :

Il faudrait faire une copie de la lettre à M. Caillet, responsable du tourisme pédestre.

Jean-Franco Paillard :

Nous allons éviter de mélanger ces deux parcours.

Alexandre Genoud :

Je tenais à dire que je suis déçu de l'aide de l'Office du Tourisme qui nous promettait une aide financière.

Jean-Franco Paillard :

Je pense que la position de Mme Faesch est bonne mais quant à la demande de l'ADNV, elle demande à ce que les communes de la région vous soutiennent en premier lieu.

Michel Bornoz :

Le mode de fonctionnement du tourisme exige la présentation de dossiers plus élaborés et les procédures sont un peu plus complexes.

Serge Gander :

Concernant le chalet des Avattes, je tiens à signaler le problème du toit, la peinture des chenaux et de la citerne. Nous avons de la chance qu'il n'y a pas eu de problème avec le bétail.

Jean-Franco Paillard :

Nous pensons supprimer ou faire d'autres sortes de ramassage d'eau, le rendement est de CHF 3'500.-. Ce chalet n'est pas habité et très peu utilisé donc il y a une grosse différence de rentabilité au niveau de l'épuration.

Serge Gander :

Et concernant les écoles, est-ce que l'Etat peut décider de fermer des classes ?

Michel Bornoz :

Je dirai oui, les communes doivent mettre à disposition des locaux mais non plus les compétences de leur installation, mais le collège de Bullet n'est pas menacé pour l'instant.

Serge Gander :

Je suis étonné de voir que le village de Bullet compte une population de 593 habitants, il y avait peu de monde à la manifestation de ce week-end.

Murielle Guex :

Qu'allons-nous faire avec les locaux des écoles si l'Etat ferme les classes de Bullet ?

Michel Bornoz :

Comme tous les autres villages, des loft ou appartements...

Murielle Guex :

A quoi en est-on sur le projet touristique des piliers public au centre du village et aux Rasses ?

Jean-Franco Paillard :

Nous sommes en étude sur le projet, nous regardons avec la société de développement.

Michel Bornoz :

L'Office du tourisme étudie actuellement un projet de cartes géographique pour les Cluds et Les Rasses.

Murielle Guex :

Est-ce possible d'avoir 2 containers de plus pour les manifestations à Bullet ?

Jean-Franco Paillard :

Nous allons regarder pour les installer dès les manifestations, mais fermés à clé.

Daniel Prévitali :

Au cimetière, les tombes penchent beaucoup du côté du collège. Il y a une forte inclinaison due au talus ou à la pluie.

Stéphane Guex : La partie qui se trouve près du collège pourrait être désaffectée.

Geneviève Rolaz : Est-ce que vous avez entendu parler des défibrillateurs de l'hôpital de Sainte-Croix ?

Jean-Franco Paillard : Nous n'avons pas été avisés sur ce sujet, mais il nous intéresse.

Séance levée à 21h45

Au nom du Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Passello

Fanny Tinguely